

APPENDICE I.

LES AÏSSAOUAS A CONSTANTINE.

SCÈNES DU CULTE DE BAAL DANS L'ANTIQUITÉ
ET DANS LE TEMPS PRÉSENT.

(Voir p. 80)

Le dieu Baal est souvent mentionné dans les Écritures; il entre comme élément dans un grand nombre de noms propres tyriens et carthaginois; l'épigraphie phénicienne nous a révélé un certain nombre de Baals particuliers¹. Les trafiquants de Tyr et de Sidon portèrent son culte dans leurs colonies et dans les divers lieux où les attirait leur commerce. Un monument égyptien nous apprend qu'il eut un temple à Memphis : on a retrouvé dans les ruines de cette ville un fragment de statuette qui le représentait; un prêtre et un suppliant lui rendent hommage². A la suite des conquêtes d'Alexandre, il devint un dieu grec; on l'identifia avec Zeus et Jupiter : Ζεὺς ὁ Βῆλος ὀνομαζόμενος, dit un oracle d'Apamée en Syrie³. Baal eut des adora-

¹ Voir plus haut, p. 75.

² Ce petit monument, avec l'inscription qui l'accompagne, a été publié par H. Brugsch dans son *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, part. iv, in-4^o, Leipzig, 1884, p. 811-813.

³ « Zeus (Jupiter) appelé Bel (Baal). » Dion Cassius, lxxviii, 8, édit. Teubner, 1864, t. iv, p. 311. Cf. Nonnus, *Dionys.*, iii, 291, édit. Teubner, 1837, t. i, p. 53.

teurs jusque dans la Gaule. Un de ses dévots lui éleva un autel dans le pays des *Vocontii*, avec le distique suivant :

Εὐθουτηρι τυχης Βηλω Σεξστος θετο Εωμον
 Των εν Απαμεια μνησθημενος λογιων
 Belus fortunæ rector mentisque magister
 Ara gaudebit quam dedit et voluit ¹.

Cependant, malgré cette extension de son culte, nous savons sur lui peu de chose. Les inscriptions phéniciennes ne le nomment même pas une seule fois sous son simple nom de Baal ², mais toujours avec une épithète déterminative qui en fait un dieu spécial, Baal-Sûr, Baal-Sidon, etc. Presque tous les renseignements que nous possédons sur lui nous sont fournis par l'Ancien Testament. Les cérémonies particulières de son culte nous sont même connues exclusivement par un passage du troisième livre des Rois.

§ I. — Cérémonies du culte de Baal.

Lorsque le prophète Élie, du temps d'Achab, voulut détruire le culte idolâtrique que la reine Jézabel, d'origine sidonienne ³, avait implanté dans le royaume d'Israël, il

¹ *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, n° 1277, p. 164. L'original, trouvé à Vaison (Vaucluse), vers 1810, est conservé depuis 1869 au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

² On a supposé que le Baal biblique est le Baal de Tyr ou Melqart. Cf. *Corpus inscriptionum semiticarum*, part. I, t. I, p. 150. — De ce que les inscriptions ne nomment aucun Baal sans épithète, M. B. Stade, dans la *Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft*, 1886, p. 303, prétend conclure que Baal tout court n'a jamais été le nom d'un dieu; mais la raison qu'il en donne, tirée de la signification de Baal, « maître », est sans valeur, car le mot Baal se trouve seul dans les noms propres et Bel (= Baal) était bien un dieu en Chaldée et en Assyrie.

³ Jézabel était fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens. III Reg., xvi, 31.

porta un défi aux prêtres de Baal. Ils étaient au nombre de quatre cent cinquante et ceux de la déesse Aschéra au nombre de quatre cents. Élie les rassembla sur le mont Carmel avec tout le peuple.

« Qu'on nous donne deux taureaux, dit-il, que les prophètes de Baal en choisissent un, qu'ils le mettent en pièces et le placent sur du bois, mais sans y mettre le feu. Je préparerai l'autre taureau, je le mettrai sur du bois, mais je n'y mettrai pas le feu. Vous invoquerez alors le nom de votre dieu, et moi j'invoquerai le nom de Jéhovah. Que le Dieu qui nous exaucera (en allumant) le feu soit reconnu pour (le vrai) Dieu ».

» Le peuple répondit : « Très bien. »

» Élie dit alors aux prophètes de Baal : « Choisissez votre taureau et immolez-le les premiers, parce que vous êtes nombreux, et invoquez le nom de votre dieu. »

» Ils prirent donc le taureau qu'on leur donna, ils le préparèrent et ils invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : « Baal, exauce-nous. »

» Mais il n'y avait ni voix ni réponse. Et ils sautaient autour de l'autel qu'ils avaient élevé.

» Or, vers midi, Élie leur dit par raillerie : « Criez à voix haute ², parce que, quoiqu'il soit dieu, il est peut-être occupé à réfléchir, ou bien il a été obligé de se retirer à

Ethbaal était monté sur le trône en tuant son prédécesseur, sous le règne duquel il avait été prêtre d'Astarthé. Voir Josèphe, *Ant. jud.* VIII, XIII, 2; *Cont. Apion.*, I, 18.

¹ Le texte emploie le mot פִּיֶּסֶה, *pissèah*, qui, à la forme *pihel*, signifie « boiter ». C'est une expression moqueuse pour désigner les danses des prêtres de Baal autour de l'autel. Hérodien, v, 3, 8, édit. Teubner, 1855, p. 130, dit d'Héliogabale, imitant ce rit : *περί τε τοῖς Εωμοῖς χερύοντα*.

² Allusion railleuse aux grands cris des prêtres de Baal dans les cérémonies de leur culte.

» l'écart, ou bien il est en voyage ou il dort; éveillez-le » donc. »

» Ils poussaient donc de grands cris, et selon leur coutume, ils se faisaient des incisions avec des instruments tranchants et des lancettes jusqu'à ce que le sang coulât sur eux¹. »

On sait quelle fut la conclusion de cette scène. Le feu du ciel descendit sur le sacrifice d'Élie, pendant que les prières des prêtres de Baal restaient vaines et ils furent tous massacrés sur les rives du Cison.

Il résulte de ce récit que l'on honorait Baal par des danses, par de grands cris et par des incisions sanglantes. C'était là « la coutume », selon l'expression de l'historien sacré².

L'usage d'honorer le dieu par des danses est confirmé par la découverte d'un *Baal-Markod* ou « Baal de la danse³ », dont les inscriptions nous ont révélé l'existence. On lui avait élevé un temple dans les environs de Beryte (aujourd'hui Beyrouth) en Phénicie et on l'honorait naturellement par des danses. On lit sur les inscriptions qui lui sont consacrées et qu'on a trouvées sur ce lieu⁴ :

M. OKTAOYIOC IAAPO .
 EYZAMENOC ANEΘHKA . . .
 EIIAΘIMOI
 BAAAPKΩC
 KOIPANE
 KΩMΩNKAIKAY
 ECOYΔECTOTA
 NYNIIAPOYCOI . . .

¹ I (III) Reg., xviii, 23-28.

² I (III) Reg., xviii, 28.

³ Marcod vient de la racine כָּדַד, *kād*, « danser ».

⁴ Cet endroit, appelé aujourd'hui Deir El-Kal'a, est situé à une demi-

P. POSTVMIVS
 P. L. AVCTVS
 IOVI · BALMARCODI
 V. L. M. S.

ΘΕΩΙ ΒΑΛΜΑΡΚΩΔΙΚΑΙ
 ΠΤΑCΟCΚΑΙΜΟΥΝΔΟCΔ
 ΑΙΜΟΥΝΔΟCΥΙΟC¹

§ II. — *Les successeurs des prêtres de Baal en Syrie et à Rome.*

En dehors de la Sainte Écriture, nous n'avons point, comme nous l'avons remarqué, de témoignage direct de la coutume barbare des prêtres de Baal de s'infliger des meurtrissures sanglantes. Mais le culte de ce dieu avait pris une trop grande extension dans l'antiquité et les pratiques en étaient trop extraordinaires pour qu'il n'en restât pas de traces chez les anciens. Nous les trouvons, en effet, dans les auteurs classiques grecs et latins. Les prophètes de Baal eurent pour

heure du village de Beit-Meri, à deux heures et demie à l'est-sud-est de Beyrouth. Il y a là actuellement un couvent maronite.

¹ Ph. Le Bas et W. H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, in-f°, Paris 1870, nos 1855-1857, p. 458. Cf. *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 4336; *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, n° 155. Dans ces dernières années, on a retrouvé de nouvelles inscriptions dédiées à Baal-Markod. Voir Ch. Clermont-Ganneau, *Une nouvelle Dédicace à Baal-Marcod*, dans son *Recueil d'archéologie orientale*, in-8°, Paris, 1888, p. 94-96; *Le temple de Baal-Marcod à Deir El-Kal'a*, *ibid.*, p. 101-114. Voir aussi Euting, dans les *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1887, p. 407 et suiv., n° 129.

successeurs les Galles, les prêtres de la déesse syrienne et de Bellone.

L'origine du nom des *Galli* n'est pas certaine. On croit cependant que c'était un mot phrygien, et, d'après la tradition, il serait dérivé d'une rivière de Phrygie appelée Gallos¹. Il y en avait deux ainsi nommées dans ce pays, toutes les deux affluents du Sangarius; on attribuait aux eaux de celle qui arrosait Pessinonte les accès de frénésie religieuse des *Galli*².

L'histoire des prêtres de Baal au temps d'Élie montre que cette sorte de fureur singulière n'était pas produite seulement par les eaux du Gallos. Quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine, la similitude des rites entre ces deux classes de prêtres est telle, comme on va le voir, qu'il serait bien difficile de méconnaître la parenté qui les unit. Les premiers, il est vrai, sont prêtres de Baal, et les seconds, en Asie, sont prêtres de la déesse syrienne. Mais cette différence, loin de prouver qu'il n'existe entre eux aucun lien de filiation, établit au contraire que les seconds sont les successeurs des premiers. La déesse syrienne n'est pas autre en effet qu'Astarthé, la compagne de Baal. Or, le récit du livre des Rois que nous avons rapporté nous apprend qu'Astarté (ou Aschéra) avait quatre cents prophètes attachés à son culte, comme Baal en avait quatre cent cinquante, et quoique l'auteur sacré ne le dise pas expressément, il y a tout lieu de croire que la déesse était honorée par les mêmes cérémonies que le dieu.

Les rites sanglants du culte de la déesse syrienne nous sont connus par Lucien et par Apulée. L'un et l'autre les tournent en ridicule, mais les détails qu'ils donnent confir-

¹ Un dieu fluvial *Gallos*, est représenté sur les monnaies d'Alexandre Sévère. Voir W. H. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. 1, 1884-1890, vol. 1593.

² Ovide, *Fast.*, iv, 363; Pline, *H. N.*, v, 147; xi, 261; xxxi, 9; Hérodien, i, 11, 2, édit. Teubner, p. 21.

ment l'identité des pratiques des anciens prêtres phéniciens et des prêtres syriens. Voici d'abord ce que dit Lucien :

« A certains jours marqués, la foule se rassemble dans le temple et de nombreux Galles avec les hommes consacrés dont j'ai parlé, accomplissent leurs cérémonies (ἄρχια), ils se lacèrent (τάμνονται) les bras et se frappent le dos les uns les autres. Parmi les assistants, un grand nombre jouent de la flûte, d'autres frappent le tympanon, d'autres chantent des cantiques sacrés¹... »

La description d'Apulée est plus longue et plus circonstanciée :

« Le jour suivant, dit-il, en parlant des Galles, après avoir mis des vêtements de diverses couleurs, s'être travestis chacun d'une manière hideuse, avoir barbouillé leur visage d'une couche de glaise et s'être peint le tour des yeux, ils sortent, la tête coiffée de petites mitres et couverts de surtouts jaunes, les uns en soie, les autres en lin. Quelques-uns portent des tuniques blanches bariolées de petites bandes rouges et serrées avec des ceintures; tous avaient aux pieds des chaussures jaunâtres... Retroussant leurs manches jusqu'à l'épaule, ils lèvent en l'air de grands couteaux et des haches², et bondissent comme des furieux : car les accents de la flûte excitaient encore leur frénésie et leurs trépignements³. Après avoir passé devant nombre de méchantes cabanes, ils parviennent à la maison de campagne d'un opulent propriétaire, et dès l'entrée ils se mettent à faire un vacarme affreux en hurlant; ils s'abandonnent à des évolutions de fanatiques, renversant la tête, tournant le cou dans tous les sens et faisant voler en rond leurs cheveux qui pendent. Par intervalle, ils se mordent les chairs; à la fin même, avec un cou-

¹ Lucien, *De Syria Dea*, 50, édit. Didot, p. 745. Voir aussi *Saturn.*, 12, p. 712; *Lucius*, 37, p. 459.

² *Gladios et secures*.

³ *Incitante tibia cantu lymphaticum tripudium*.

teau à deux tranchants qu'ils portaient, ils se font tous des entailles aux bras¹.

» Cependant un d'eux se livre à des transports plus désordonnés : il tire à chaque instant de sa poitrine de profonds gémissements, en inspiré qui ne peut retenir le souffle divin dont il est rempli, et il fait semblant de succomber au plus violent délire... Il commence ses bruyantes et mensongères divagations par s'accuser lui-même de quelque indiscretion sacrilège, et il annonce que par ses propres mains il va se punir comme il le doit de son horrible forfait. Puis il saisit un fouet particulier à ces efféminés (c'étaient des bouts de laine tordus ensemble et terminés par plusieurs osselets de mouton comme autant de nœuds); et il s'en frappe à coups redoublés, opposant à la douleur de ce supplice une fermeté vraiment merveilleuse. Sous le tranchant des couteaux et sous les meurtrissures des fouets, le sol ruisselait du sang impur de ces efféminés; et ce n'était pas sans une vive inquiétude que je le voyais couler ainsi de leurs plaies à longs flots. A la fin, quand ils furent fatigués, ou rassasiés du moins, de s'être déchirés de la sorte, ils suspendirent cette boucherie, pour recueillir dans les plis de leurs robes les pièces de cuivre et même les pièces d'argent qu'on leur jetait à l'envi². »

D'Asie, les pratiques sanglantes des Galles passèrent à Rome; les vaincus les transmirent à leurs vainqueurs. Seulement en Italie, Astarté devint la « Grande mère » ou bien la déesse « Bellone. »

Le culte de la *Magna Mater* fut introduit à Rome en 204 avant J.-C., vers la fin de la seconde guerre punique. L'an-

¹ *Diuque capite demisso, cervices lubricis intorquentes motibus, crinesque pendulos in circulum rotantes, et nonnumquam morsibus suis incursantes musculos, ad postremum ancipiti ferro quod gerebant sua quisque brachia dissecant.*

² *Œuvres*, édit. Panckoucke-Garnier, trad. Bétolaud, t. 1, p. 266-268.

née précédente, un oracle tiré des livres sibyllins avait prédit que l'ennemi de la République, Annibal, pourrait être chassé d'Italie, si l'on portait à Rome la mère de l'Ida. De là, ambassade à Attale, roi de Pergame, et envoi par ce prince d'une pierre sacrée, sans doute un aérolithe, qui, d'après les habitants de Pessinonte, était la « mère des dieux »¹.

Les Galles accompagnèrent leur déesse en Italie et l'honorèrent par les mêmes cérémonies : cris sauvages, mouvements désordonnés et surtout meurtrissures sanglantes. C'est ce que nous attestent les auteurs latins. Voici ce que dit Stace :

Sic Phryga² terrificis genitrix Idæa³ cruentum
Elicit ex adytis, consumtaque brachia ferro
Scire vetat, quatit ille sacras in pectore pinus⁴,
Sanguineosque rotat crines, et vulnera cursu
Exanimat⁵.

« Ainsi la mère des dieux pousse hors de son sanctuaire redoutable son prêtre ensanglanté; elle le rend insensible aux blessures qu'il s'est faites en se lacérant le bras avec un glaive; il se frappe la poitrine avec des branches de pin sacré; il fait tourner comme une roue ses cheveux teints de sang et par ses mouvements rapides déchire encore ses blessures ».

¹ Tite Live, xxix, 10-14; xxxvi, 36; Ovide, *Fast.*, iv, 179-372. Cf. J. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. III, 1878, p. 377-379.

² *Phryga*, le *gallus* ou prêtre de Cybèle, qui était Phrygien d'origine.

³ *Genitrix Idæa*, Cybèle ou Rhéa, la mère des dieux.

⁴ Les *Galli* se frappaient la poitrine avec du bois de pin. Cf. Claudien, *In Eutrop.*, l. 1, 279, édit. Panckoucke, t. 1, p. 314 :

... Si sacra placent, habeas pro marte Cybelen;
Rauca Celeneos ad tympana discite furores.
Cymbala ferre licet, pectusque illidere pinu, etc.

⁵ Stace, *Thébaïd.*, x, 170-374, édit. Lemaire, t. III, p. 273-274.

Lucain s'exprime comme Stace :

... Tum, quos sectis Bellona lacertis
Sæva movet, cecinere Deos; erinemque rotantes
Sanguinei populis ulularunt tristia Galli¹.

« Alors, les membres déchirés, ceux qu'excite la cruelle Bellone, parlent au nom des dieux; et les Galles ensanglantés, agitant en rond leur chevelure, hurlent au peuple de tristes présages. »

La musique joue toujours un rôle considérable dans les rites du culte de Cybèle :

..... Sequimini

Phrygiam ad domum Cybelles, Phrygia ad nemora Deæ,
Ubi cymbalum sonat vox, ubi tympana reboant,
Tibicen ubi canit Phryx curvo grave calamo,
Ubi capita Mænades vi jaciunt hederigeræ,
Ubi sacra sancta acutis ululatibus agitant².

« Suivez-moi au temple de Cybèle, dans les bois de la déesse, où résonne le bruit des cymbales, où retentit le tambourin, où les sons graves de la flûte recourbée font

¹ Lucain, *Pharsal.*, I, 565-567, édit. Lemaire, p. 91. — Bellone avait les liens les plus étroits avec la mère des dieux (C. Tiesler, *De Bellonæ cultu et sacris*, in-12, Berlin, 1842, p. 27-28), et ses prêtres, appelés *Bellonarii*, avaient des rites semblables à ceux des *Galli*. Martial, *Epigr.*, XI, lxxxv, 3; Juvénal, *Satir.*, IV, 123; VI, 512 et suiv. Cf. Ovide, *Fast.*, VI, 200 et suiv.; Tertullien, *Apolog.*, 9, t. I, col. 321. « Longe excurro. Hodie istic Bellonæ sacratos sanguis de femore proscisso parmula exceptus et suis datus signat. » Lactance dans son premier livre de l'*Institution divine*, écrit également, I, 21, t. VI, col. 234 : « Ab isto genere sacrorum non minoris insanie judicanda sunt publica illa sacra : quorum alia sunt matris deum..., alia Virtutis quam eandem Bellonam vocant, in quibus ipsi sacerdotes non alieno, sed suo cruore sacrificant. Sectis namque humeris, et utraque manu districtos gladios exerentes cruento, efferuntur, insaniant ». Cf. aussi Minucius Félix, *Octav.*, 30, t. III, col. 334.

² Catulle, *Carm.*, LXIII, vers 19-24. Cf. Ovide, *Fast.*, IV, 181-184.

entendre des airs phrygiens; c'est là que les Ménades agitent leurs têtes couronnées de lierre et par des hurlements aigus célèbrent leurs mystères sacrés ».

Tibulle nous fait connaître ce détail particulier que la prêtresse de Bellone bravait les flammes comme les coups :

Hæc, ubi Bellonæ motu est agitata, nec acrem
Flammam, non amens verbera torta timet.
Ipsa bipenne suos cædit violenta lacertos,
Sanguineque effuso spargit inulta Deam.
Statque latus præfixa veru; stat saucia pectus,
Et canit eventus, quos Dea magna monet¹.

« Une fois que la prêtresse est agitée des transports de Bellone, elle ne craint, dans son délire, ni la flamme dévorante ni les coups des fouets déchirants. Elle-même se frappe violemment les bras avec la hache et, sans se faire aucun mal, elle arrose de son sang l'autel de la déesse. Debout, le flanc percé d'un fer et la poitrine déchirée, elle annonce les événements que la grande déesse lui a révélés ».

Un jour, le prêtre d'un dieu syrien, appelé Héliogabale ou Élagabale devint empereur et adopta le nom de la divinité qu'il servait par-dessus toutes les autres. Les historiens racontent qu'il voulut se faire initier aux mystères de la mère des dieux et qu'il l'honora à la façon des Galles : « Jac-tavit, dit Lampride, caput inter præcisos fanaticos, ... et omnia fecit, quæ Galli facere solent². » Hérodien³ ajoute ce

¹ Tibulle, I, VI, 45-50, édit. Lemaire, p. 73-74. Dans l'*Excursus V, De Bellonæ sacris*, p. 374, l'origine étrangère de ces usages sanguinaires est établie par les textes.

² « On le vit dans le temple, au milieu d'eunuques fanatiques, agiter sa tête en tous sens, ... faire enfin tout ce que font ordinairement les Galles. » Lampride, *Heliogabalus*, édit. Panckoucke, t. II de l'*Historia Augusta*, 1847, p. 76. — *Fanaticus ad ædem Bellonæ* est un titre qu'on lit dans les inscriptions. Orelli, *Inscript.*, 1828, t. I, p. 403, nos 2316, 2317.

³ Hérodien, V, 3, 8, édit. Teubner, p. 130. Ἱερουργοῦντα δὴ τοῦτον, περὶ

détail que l'empereur dansa autour des autels au son des flûtes et des instruments de musique.

Il est manifeste par tout ce qu'on vient de lire que les Galles avaient hérité des pratiques des prêtres de Baal et qu'ils étaient bien leurs successeurs¹.

§ III. — *Les successeurs actuels des prêtres de Baal.*

Les Galles ont-ils eu eux-mêmes des continuateurs? Depuis des siècles, ils ont disparu de la face de la terre avec le paganisme grec et latin, mais leurs rites sanglants sont-ils morts avec eux?

Les cérémonies diverses, qui constituaient leur rituel, sont surtout la danse, les hurlements et les meurtrissures. J'avais remarqué au Caire, en 1888, que deux sectes de derviches musulmans² avaient conservé les deux premières, c'est-à-dire la danse et les hurlements.

Les derviches tourneurs rendent hommage à Allah tous les vendredis dans leur mosquée, par une danse qui consiste d'abord à tourner en cercle, puis à tourner vertigineusement sur eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés, au bruit d'une musique infernale.

Les derviches hurleurs, excités par une musique pareille, poussent des cris et des rugissements sauvages et se livrent à des mouvements et à des contorsions épouvantables, pliant leur corps en deux et jetant ainsi tour à tour leurs longs

τε τοῖς θωμαῖς χορεύοντα νόμῳ βαρβάρων ὑπό τε αὐλοῖς καὶ σύριγγι παντοδαπῶν τε ὄργανον ἤχο, κ. τ. λ. Néron fut aussi un des dévots de la Déesse syrienne. Suétone, *Nero*, 66, édit. Panckoucke, t. II, p. 296.

¹ Nous voyons seulement, de plus, qu'ils cherchaient à tirer profit de leurs pratiques barbares en s'adonnant à la divination. Nous ignorons si les prêtres de Baal faisaient de même. Leurs successeurs d'aujourd'hui ne le font pas.

² Sur les derviches, voir Chardin, *Voyage en Perse*, 3 in-4^o, Amsterdam, 1711, t. III, p. 209-210.

cheveux dénoués sur leur poitrine et sur leur dos, afin d'honorer aussi Allah à leur manière, dans une autre mosquée égyptienne¹.

Mais comme la danse et le chant sont les expressions naturelles de la joie et l'accompagnement obligé des fêtes et des réjouissances publiques; comme, dans les religions anciennes, la danse et les chœurs étaient aussi des cérémonies sacrées, il serait difficile d'établir une filiation réelle entre les derviches tourneurs et hurleurs, d'une part, et les prêtres de Baal, de l'autre². Ces fanatiques musulmans ont fait, à la vérité, de la danse et du chant un exercice inhumain comme les prêtres de Baal; on ne rencontre pas cependant dans leur culte le rite le plus caractéristique des antiques cérémonies dont fut témoin le mont Carmel, les blessures et les meurtrissures.

J'avais souvent entendu raconter qu'il existe en Afrique une secte musulmane qui prétend honorer Dieu par des rites étranges qui, à mon sens, d'après ce que l'on en disait, devaient être semblables à ceux des prêtres de Baal. C'est la

¹ On retrouve encore dans divers pays des coutumes qui se rapprochent plus ou moins des pratiques des derviches du Caire. « Je viens à la grande solennité des Persiens, qui est la feste célèbre de Hocen et de Hussein fils d'Ali. Pendant les huit ou dix jours qui précèdent celui de la feste, les plus zélés dans la loy se noircissent tout le corps et le visage, et vont tout nus dans les rues avec un seul petit linge... Ils ont un cailou en chaque main qu'ils frappent l'un contre l'autre, en faisant mille contorsions de corps et de visage, et criant incessamment : Hussein, Hocen; Hocen, Hussein; ce qu'ils font avec tant de force que l'écume leur sort par la bouche. » J. B. Tavernier, *Voyages*, 2 vol. in-4^o, Paris, 1676, t. I, p. 425. Le jour de la fête, ils font de même. *Ibid.*, p. 427. — Sans aller jusque'en Perse, on peut, d'ailleurs, rappeler ici certaines pratiques du carnaval en Europe, lesquelles sont des restes transformés d'anciennes fêtes religieuses païennes.

² Il faut remarquer cependant que les derviches hurleurs reproduisent exactement tous les mouvements que décrit Apulée, voir plus haut p. 603, de même que le font les Aïssaouas, ainsi qu'on le verra plus loin, p. 612.